



ADLFI. Archéologie de la France - Informations

une revue Gallia
Grand Est | 2016

Cuvry – Le Haut Rozin et le Haut Rozin III

Opération préventive de diagnostic (2016)

Simon Sedlbauer



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/33769>

ISSN : 2114-0502

Éditeur

Ministère de la Culture

Référence électronique

Simon Sedlbauer, « Cuvry – Le Haut Rozin et le Haut Rozin III » [notice archéologique], *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Grand Est, mis en ligne le 01 septembre 2019, consulté le 01 mai 2021. URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/33769>

Ce document a été généré automatiquement le 1 mai 2021.

© ministère de la Culture et de la Communication, CNRS

Cuvry – Le Haut Rozin et le Haut Rozin III

Opération préventive de diagnostic (2016)

Simon Sedlbauer

- 1 Dans le cadre de l'extension du lotissement le Haut Rozin, un diagnostic a été prescrit sur une surface totale de 30 700 m². Dans un second temps, une parcelle d'une superficie de l'ordre de 10 000 m² a été ajoutée au projet initial. La totalité du terrain concerné par ces deux prescriptions a été diagnostiquée au cours d'une unique opération de terrain. Cette dernière a permis de mettre en évidence des vestiges relatifs à deux phases principales d'occupation : le Néolithique moyen (Roessen 1 ou 2) et la période moderne. Les structures attribuables à la phase moyenne du Néolithique constituent sans conteste l'attrait majeur des résultats archéologiques fournis par cette opération. Une fosse et deux trous de poteaux sont datés à cette période.
- 2 Après discussion et passage sur le terrain des agents prescripteurs en charge du dossier au service régional de l'archéologie, il a été demandé de fouiller entièrement les structures archéologiques durant la phase de diagnostic. La fosse a fait l'objet d'une fouille manuelle fine en quarts-inversés afin d'appréhender la stratigraphie transversale et longitudinale de son remplissage et de recueillir la totalité du mobilier. Les quarts restants ont également été fouillés manuellement et tous les sédiments ont été prélevés. De plus, tous les prélèvements conservatoires nécessaires aux différentes études annexes (carpologie, anthracologie, ¹⁴C, granulométrie, analyse micro-morphologique) ont été entrepris pour chaque structure.
- 3 Faute de moyens alloués dans le cadre du diagnostic, ces prélèvements n'ont pu être traités avant le rendu du rapport et de cette notice. En attendant d'être étudiés, ces derniers ont été inventoriés selon les recommandations des services de l'État et ont été intégrés, au même titre que le mobilier, dans les inventaires techniques. Dans l'éventualité d'une prescription de fouille archéologique sur ce site, le traitement et l'étude de ces prélèvements conservatoires seront à prendre en compte dans le montage du projet scientifique d'intervention. Dans le cas contraire, l'exploitation scientifique de ces derniers feront l'objet d'une demande de financement par le service

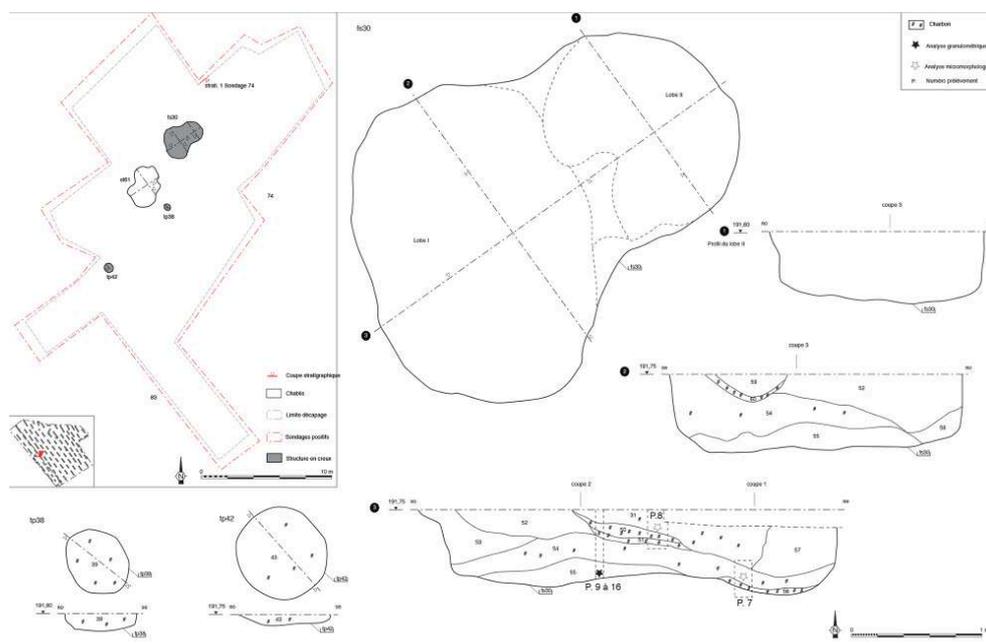
régional de l'archéologie en 2017 dans le cadre de la programmation des recherches archéologiques pour l'année 2018.

- 4 Les témoins d'occupation du Néolithique moyen occupent un replat de la terrasse fluviale de la Seille dont le cours est distant d'à peine 1 km en direction du nord-est. Un plaquage de limons caractérise le sous-sol de ce plateau d'une altitude moyenne de 192 m NGF dont la situation domine également le cours du ruisseau du Poncé s'écoulant à seulement 300 m de distance plus au nord. Les caractéristiques morphologiques de la fosse, de dimensions moyennes (3,20 m de longueur par 2,26 m de largeur) et composée de deux lobes, permettent de l'interpréter comme une possible excavation en lien avec l'extraction des argiles-limoneuses du terrain encaissant. La présence au sein de son remplissage de vaisselles en céramique fragmentées, d'outils en silex déclassés mêlés à des rejets détritiques divers ne laisse aucun doute quant à sa réutilisation comme dépotoir, probablement en lien avec un contexte domestique. La découverte de deux trous de poteaux, localisés quelques mètres au sud-ouest de cette fosse, renforce l'hypothèse d'un habitat voisin. Malgré un décapage assez étendu autour de ces structures, aucun creusement complémentaire ne permet de définir un entraxe qui laisserait entrevoir l'amorce d'un plan de bâtiment.
- 5 L'argumentaire chronologique repose sur les résultats des études du mobilier céramique et lithique provenant exclusivement du comblement de la fosse d'extraction de sédiment recyclé en dépotoir. Le corpus d'artefacts (céramique et lithique) recueilli à la fouille est peu abondant mais très caractéristique, ce qui en fait un marqueur chronologique fiable. L'horizon supérieur du remplissage de la fosse a livré 27 tessons appartenant à au moins cinq récipients différents correspondant à des gobelets, pour certains carénés, ou à des bols ainsi qu'à un récipient indéterminé de grande taille (vase de stockage ?). Les caractéristiques typologiques des tessons, avec notamment la présence d'un gobelet caréné et l'emploi de motifs décoratifs caractéristiques comme l'association de chevrons couvrants séparés par une échelle verticale ou encore d'une série de trois rangées d'impressions doubles horizontales avec des bandes obliques, autorisent une attribution chronologique au faciès culturel du Roessen 1 ou 2 (ancien/moyen et récent de la périodisation régionale du Néolithique moyen). L'assemblage lithique se compose de cinq pièces en silex parmi lesquelles figurent un éclat, deux fragments distaux d'éclat ou de lamelle, une chute de pièce esquillée et un grattoir sur éclat. La typologie de ces artefacts et la provenance des matières premières employées, mêlant des matériaux locaux (silex du Muschelkalk) à des matériaux d'importation en provenance du Bassin parisien (silex sénonien) ou de la région belgo-hollandaise (silex de type Rijckholt), corroborent la datation à l'horizon Roessen indiquée par les caractéristiques typo-chronologiques de la céramique associée. À ce stade de l'exercice, on ne peut véritablement présumer de la structuration et de la densité de l'occupation dont témoignent les vestiges mis au jour à Cuvry. Bien qu'incomplète, la vision que nous avons de ce site ne va pas à l'encontre de ce qui a déjà été observé sur les gisements contemporains de la plaine du Rhin et de la moyenne vallée de la Moselle. D'une part, l'ancrage de l'occupation sur des limons de plateaux à proximité immédiate de cours d'eau correspond au modèle d'implantation, couramment observé dans la vallée du Rhin, pour lequel l'habitat est le plus souvent installé sur des placages loessiques ou des limons de débordements fluviaux dans des secteurs géographiques conditionnés par la proximité d'un réseau hydrographique. D'autre part, les données disponibles concernant la structuration de l'habitat renvoient principalement l'image d'occupations lâches et dispersées constituées d'un faible nombre de structures

excavées éparses parmi lesquelles des fosses d'extraction de sédiment, des silos et quelques fosses d'implantation de poteaux trahissant la présence de bâtiments.

- 6 Concernant la période moderne, deux fossés parallèles sont à mettre en relation avec le parcellaire agricole de ce secteur durant les XVIII^e-XIX^e s. Ces derniers sont figurés sur le cadastre napoléonien de 1825 où ils correspondent à des limites cadastrales de parcelles.

Fig. 1 – Relevés en plan et en coupe des structures du Néolithique moyen relevées dans les sondages 74 et 83 : fs30, tp38 et tp42



DAO : J. Maujean, S. Sedlbauer (Metz Métropole).

INDEX

lieux <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtSEeAipsBLD>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/crtcJOiyPujgF>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrt3iLdxQZwRc>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtJvQ70KMPXx>

nature <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtWWQS75V5Bc>

chronologie <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtwpx5MU2hlw>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtH8P95EucZz>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtPSEEZSBEJp>

Année de l'opération : 2016

AUTEURS

SIMON SEDLBAUER

Metz Métropole